

- Procès verbal du conseil de l'école primaire Maurice Genevoix -

Le 1^{er} conseil de l'année scolaire 2016-2017 s'est tenu à l'école le mardi 18 octobre 2016 de 18h00 à 20h25.

étaient présents :

représentants des municipalités : M. ROBIN (Maire de Tauxigny)

parents d'élèves élus : M^{me} BOISTARD - M^{me} BROSSARD RATAO - M. BUREAU - M. DARIDAN - M^{me} GOMMIER - M^{me} GUÉRET - M^{me} VOISARD - M^{me} DROUET - M^{me} VAN ELSUWE (arrivée à 19h00).

enseignants : M^{me} BRÉANT (PS-MS a) - M^{me} ROY (PS-MS b) - M^{me} DOUCET (GS) - M^{me} MÉTÉ (PS-MS b 2 / CM1-CM2 b) - M^{me} LATOUR (CP) - M. BERNHARD (CE1) - M^{me} CAILLE (CE2) - M^{me} DUTIN (CE2) - M^{me} BOURGUIGNON (CM1-CM2 a) - M. ANCEAU (CM1-CM2 b).

excusées : M^{me} DELAFONT (IEN) - M. DELWARDE (Maire de Saint-Bauld) - M^{me} HERBERT (suppléante)

1. Résultats des élections des représentants des parents d'élèves du vendredi 9 octobre 2016 :

nombre d'inscrits	votants	exprimés	abstention et nuls	pourcentage de votants
282	90	84	198	29,78%

Une seule liste était candidate, elle a, naturellement, recueilli l'ensemble des suffrages exprimés. Ont donc été élus :

- **titulaires** : M^{me} BOISTARD - M^{me} BROSSARD RATAO - M. BUREAU - M. DARIDAN - M^{me} GOMMIER - M^{me} GUÉRET - M^{me} LANDRY - M^{me} VOISARD.
- **suppléantes** : M^{me} DROUET - M^{me} HERBERT - M^{me} VAN ELSUWE.

2. Règlement intérieur de l'école : le règlement de l'année 2015-2016 est reconduit pour l'année 2016-2017.

3 & 4. Effectifs et organisation pédagogique : L'école comporte aujourd'hui 190 élèves toujours répartis sur 8 classes de la façon suivante :

PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	total
30	25	28	24	25	19	22	17	190

PS/MSa, 27 élèves (15 PS et 12 MS) avec M^{me} Bréant,

PS/MSb, 28 élèves (15 PS et 13 MS) avec M^{me} Roy et M^{me} Mété,

GS, 28 élèves avec M^{me} Doucet,

CP, 24 élèves avec M^{me} Latour,

CE1, 25 élèves avec M. Bernhard,

CE2, 19 élèves avec M^{me} Caille et M^{me} Dutin,

CM1-CM2a, 19 élèves avec M^{me} Bourguignon,

CM1-CM2b, 20 élèves avec M^{me} Mété et M. Anceau.

Cette année, seuls trois enfants du voyages fréquentent régulièrement l'école.

5. Mise en route des nouveaux programmes scolaires : les nouveaux programmes pour l'école élémentaire ont été publiés l'année dernière. Ils se mettent en route progressivement dans l'école au cours de cette année de transition, les degrés d'exigences, les notions abordées ne seront plus tout à fait les mêmes que les années précédentes.

Les cycles ont été modifiés : PS-MS-GS (cycle 1) / CP-CE1-CE2 (cycle 2) / CM1-CM2-6ème (cycle 3) ce qui entraîne un rapprochement des enseignants de CM1, CM2 et 6ème.

Un livret scolaire unique du CP à la 3ème est en cours d'élaboration au niveau national, pour le moment les enseignants ne disposent pas de version utilisable. Il en va de même pour le cahier d'évaluation des élèves de maternelle.

6. Organisation des enseignements et projets pédagogiques pour l'année : le thème commun retenu cette année est celui de la citoyenneté et de l'éco-citoyenneté :

- Élection (couplée à celle des représentants des parents d'élèves) de délégués au conseil des élèves pour faire part des remarques et suggestions des enfants à la municipalité et aux enseignants.
- Séances d'APC (Activités Pédagogiques Complémentaires) de la première période consacrées à l'Aide aux Premiers Secours.
- Élaboration de projets incitant au travail en commun (épouvantails – sapins de Noël) – travail en groupes réguliers dans la classe.
- Visites de la caserne des pompiers et du centre de tri de Loches envisagées.
- Recyclage de papiers et métaux en relation avec la société Alliage Touraine.
- Citoyenneté et éco-citoyenneté font aussi l'objet de chansons travaillées en musique.
- Dans les classes de PS-MS : le travail porte aussi sur la socialisation, les différences.
- Dans les classes de GS : les émotions constituent le thème central de travail.

Sorties scolaires déjà envisagées :

- Pour les PS/MS : visite d'une ferme pédagogique le mardi 13 juin (à confirmer), fabrication du fromage, etc.
- Pour les deux classes de CM1/CM2 : sortie au Puy du Fou (en attente pour le spectacle du soir, le 23 juin). Le projet est onéreux (2 000 euros environ)

7. Sécurité dans les écoles – plan vigipirate renforcé : il n'est désormais plus possible d'entrer "librement" dans l'atrium de l'école élémentaire, les entrées étant "filtrées" tout comme elles le sont en maternelle.

- Exercices incendie : le non respect de l'organisation des trois exercices d'alerte incendie à Tauxigny a été évoqué entre M. ANCEAU et Mme DELAFONT (Inspectrice de l'Éducation Nationale). Mme DELAFONT demande au directeur d'organiser seul les exercices si la municipalité n'est pas en mesure de tous les mettre en œuvre. Le directeur souhaiterait qu'un des exercices ait lieu pendant la sieste des élèves de PS.

- PPMS (Plan Particulier de Mise en Sécurité) : le document a été entièrement repris et augmenté d'un volet sur une intrusion possible dans l'école. Il sera remis à M. ROBIN pour signature.

- Réalisation d'un exercice de simulation d'intrusion dans l'école : cet exercice (centré sur l'idée de se cacher plutôt que de fuir) a mis en évidence les atouts de l'école mais aussi des faiblesses qui avaient déjà été pointées lors des exercices de confinement suivi d'évacuation. L'existence de deux bâtiments distincts rend, en effet, impossible de signaler un problème à toutes les classes sans sortir. L'exercice et la rédaction du PPMS ont surtout mis en évidence le fait que certains enseignants ne disposent toujours pas d'un passe général leur permettant d'ouvrir toutes les portes. M. ANCEAU demande donc que l'ensemble des enseignants disposent d'un passe leur permettant d'accéder à toutes les pièces de l'école et à toutes les entrées/sorties de l'établissement. Il réitère aussi son souhait d'avoir un petit poste de radio plus facile à manipuler que les gros lecteurs CD.

8. Utilisation des locaux en dehors du temps scolaire : une convention générale a été établie entre les associations occupant les locaux scolaires et la municipalité. Le directeur de l'école n'en n'a pas été le signataire et fait remarquer qu'il ignore qui occupe l'école et quand. Une liste établie lors de la réunion donne :

Zumba enfant : le mardi soir - salle de motricité
Yoga : jeudi soir - salle de motricité
Mardi soir atrium : gym/zumba - atrium
Pompiers : mercredi après-midi - atrium
Samedi matin : cirque - atrium
Chorale : 13 ou 3 décembre pour le spectacle de Noël.

9. Traitement des élèves bénéficiant d'un PAI (Plan d'Accueil Individualisé) en dehors du temps scolaire : il est rappelé que plusieurs élèves souffrant de problèmes de santé bénéficient d'un PAI dans l'école. De façon générale, Famille Rurale et la cantine scolaire sont associées à la rédaction et à la mise en place des PAI mais il apparaît (alors que le nombre de PAI a considérablement augmenté cette année) que les employés communaux qui s'occupent des enfants durant la pause méridienne et durant les TAP récréatifs ne sont guère au courant des procédures à suivre. De même, durant le repas de midi, les enfants bénéficiant d'un PAI sont bien placés sous la responsabilité des employés de la cantine or il semblerait que la gestion de PAI plus conséquents posent problème à la cantine qui n'avaient sans doute pas réalisé tout ce qu'entraînait la signature des documents. Jusqu'à présent, les enseignants se sont toujours substitués aux employés municipaux et à la cantine mais le directeur rappelle les responsabilités de chacun et souhaiterait une clarification de ces situations. Mme VAN ELSUWE (représentante des parents mais aussi présidente de l'association de la cantine scolaire) précise qu'elle n'était pas au courant du cas évoqué n'ayant été invitée à la réunion d'élaboration du PAI.

10. Spectacle de Noël : Faut-il ou non maintenir le spectacle ? Les dernières prestations étaient décevantes pour un coût élevé. Sur les conseils de parents d'élèves qui souhaitent conserver ce moment où tous les élèves de l'école sont ensemble, contact sera pris avec Stéphane Titéca de la Tite Compagnie.

11. Travaux ou installations faits ou à faire :

- Dans la cour élémentaire : installation d'un but de foot et d'un panier de basket,
- Dans la cour maternelle : installation d'une barrière autour de la structure de jeu,
- Le réseau interne de l'école fonctionne mal. Il n'est plus possible d'utiliser la classe mobile malgré l'intervention des membres du CARM.
- La municipalité va souscrire un contrat d'entretien des TNI avec la société TIC et envisage un câblage complet de l'école pour rattacher la partie maternelle à la partie élémentaire avec une seule connexion et donc une seule ligne téléphonique vers la fin de l'année civile.
- Pour les classes de PS-MS b et GS l'achat de deux grands bancs, de portes-manteaux et d'un meuble à tiroirs. Il faut faire une demande écrite pour le mobilier demandé.
- Le problème des volets roulants des classes de CP et CE2 reste posé mais la municipalité rencontre beaucoup de difficulté pour les faire réparer.

12. Questions diverses :

La fête de l'école organisée un vendredi soir a été un succès et les enseignants souhaitent la réorganiser dans les mêmes conditions le 30 juin 2017. L'association de la cantine scolaire a programmé son repas annuel le lendemain et craint que, comme l'année dernière, un grand nombre de parents n'y participent pas si les dates des deux fêtes sont trop proches. Les enseignants souhaiteraient que cette fête soit l'occasion de voir école et associations liées à l'école travailler ensemble. N'est-il pas possible que la cantine scolaire s'associe au repas et au verre offert traditionnellement par la mairie ? Chacun va réfléchir à trouver une solution qui rende possible la participation de tous à une fête commune ...

Pause méridienne : la municipalité a adressé un avertissement pour problèmes de comportement à un élève avant son exclusion à la prochaine remarque.

Les parents souhaiteraient que les incidents concernant leurs enfants durant la pause méridienne leur soient rapportés le soir même surtout s'il y a eu blessure.

Les enseignants souhaiteraient que lorsqu'un nouveau membre du personnel est engagé, il leur soit présenté.

Le parking de l'école pose toujours problème, manque de place et difficultés de circulation à cause des travaux de la salle des fêtes.

Plusieurs parents se plaignent de l'odeur (de pesticides?) dans un champs avoisinant l'école.

Vu, le directeur, Christophe ANCEAU